



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/46/PV.26
17 octobre 1991

FRANCAIS

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 26e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 8 octobre 1991, à 10 h 30

Président : M. SHIHABI (Arabie saoudite)
puis : M. ZLENKO (Ukraine)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Programme de travail provisoire

Déclarations de :

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)
M. Mesfin (Ethiopie)
M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)
M. Rogers (Belize)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. HURST (Antigua-et-Barbuda) (interprétation de l'anglais) :

Monsieur le Président, ma délégation vous félicite chaleureusement à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Votre accession à ces hautes fonctions témoigne du rôle nouveau et plus important joué par l'Arabie saoudite dans les affaires internationales. Antigua-et-Barbuda vous applaudit et je puis vous assurer du ferme appui de ma délégation.

Nous tenons également à exprimer nos sincères félicitations à votre prédécesseur, le Ministre des affaires étrangères de Malte, M. Guido de Marco. Ses qualités de réformateur et de diplomate ont été en évidence tout au long des délibérations de la quarante-cinquième session et sa direction remarquable a considérablement amélioré le fonctionnement du mécanisme de l'Organisation. Il y a lieu de féliciter Malte et l'Arabie saoudite pour le rôle éminent qu'elles ont joué au début d'une décennie caractérisée par de grands changements.

Il y a 10 ans, mon pays insulaire présentait au Conseil de sécurité sa demande d'admission à l'Organisation. Cet événement marquait la fin de 350 années d'histoire coloniale et le début de la totale prise en charge par mon peuple de ses propres affaires. Après une décennie d'indépendance, mon pays se félicite de rapporter que, en dépit des difficultés financières actuelles, il a connu 10 années consécutives de croissance économique ininterrompue, que notre produit national brut a plus que doublé depuis 1981, que les revenus personnels ont accusé une croissance correspondante alors que la croissance de la population de mon pays s'est limitée à moins de 1 % par an, que notre mortalité infantile s'est considérablement réduite, et que nous sommes restés pacifiques et relativement prospères. Ces résultats avaient été prédits par mon Premier Ministre, Mme Vere Cornwall Bird, qui, aux premiers jours de l'indépendance, promettait des résultats en échange de discipline et d'un travail acharné.

Au moment où Antigua-et-Barbuda célébrait 10 années d'indépendance prospère et 10 années de participation à l'Organisation en tant que Membre, ma

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

délégation est heureuse de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux Etats insulaires qui viennent de devenir Membres de cet organe. Les Iles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie, en tant que nouveaux Membres des Nations Unies, peuvent compter sur l'appui indéfectible d'Antigua-et-Barbuda.

Tous les Etats, grands ou petits, puissants ou impuissants, ont besoin de l'Organisation. Mais pour les petits Etats, la qualité de Membre de l'Organisation tient à la nécessité d'assurer le respect universel du droit international. La souveraineté des petits Etats peut être le mieux protégée par l'engagement indéfectible pris par tous les Etats, en particulier par les grands et les puissants, de respecter toujours la primauté du droit.

La tentative iraquienne d'annexer son petit voisin, le Koweït, peut être considérée comme l'exemple le plus flagrant du mépris total du droit international. Cependant, la volonté du Conseil de sécurité des Nations Unies d'autoriser le recours à une force de coalition pour rétablir la souveraineté du Koweït est un exemple brillant du triomphe de la coopération internationale. Il convient de féliciter hautement les Etats-Unis et les autres partenaires de la coalition de leur volonté d'engager des hommes et des ressources en faveur d'une aussi noble cause. Les petites nations, toutefois, doivent trouver un autre moyen de dissuader l'agresseur, sachant que des Etats grands et puissants ne seront pas toujours disposés à assumer la défense collective de pays non producteurs de pétrole, économiquement insignifiants.

Mais la crise Iraq-Koweït a néanmoins démontré clairement que la rivalité vieille de plusieurs décennies entre les superpuissances mondiales s'estompe et que la guerre froide a pris fin. En outre, la crise du Golfe indique également que les petits Etats n'ont pas de meilleure occasion d'aider à façonner les événements du monde qu'en en étant les victimes.

Il se peut cependant que les changements qui se sont produits récemment en Europe orientale aient modifié cet ancien ordre exclusif. Les trois petits Etats baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, méritent d'être félicités d'avoir réaffirmé leur souveraineté sans compter en même temps sur l'appui d'une superpuissance.

M. Hurat (Antigua-et-Barbuda)

En fait, de nombreux petits pays ont applaudi les citoyens courageux de ces petites républiques, qui, vivant dans l'ombre d'un géant, ont défié quelqu'un de plus puissant et ont triomphé. Il y a lieu de louer à juste titre le Président de l'Union des Républiques socialistes soviétiques qui a redressé 50 ans d'injustice tout en encourageant la paix. Antigua-et-Barbuda félicite et accueille chaleureusement l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie en tant que nouveaux membres de notre famille d'Etats souverains égaux et indépendants.

Nous conseillons toutefois à ces nouveaux membres de ne pas oublier que, dans notre monde, les petits Etats sont fréquemment marginalisés et qu'ils n'ont, par conséquent, guère d'influence. Les 10 années que nous avons passées en tant que Membre de l'Organisation nous ont convaincus que l'Assemblée générale reste l'instance principale d'où la voix des petits Etats peut se faire entendre et exercer une certaine influence. C'est la tribune idéale pour pratiquer et promouvoir le multilatéralisme. Antigua-et-Barbuda continuera de préconiser la démarche multilatérale dans le règlement des problèmes, convaincue que c'est le meilleur moyen de faire avancer la coopération internationale et la coexistence pacifique entre les Etats souverains.

A notre avis, l'approche multilatérale a contribué à instaurer la démocratie en Haïti, et c'est cette approche qui permettra de mettre un terme à la dictature brutale qui a saisi le pouvoir dans ce pays. Antigua-et-Barbuda condamne sans réserve l'attaque militaire lancée lundi dernier contre le processus démocratique naissant en Haïti. Nous demandons instamment à la communauté internationale de continuer à apporter au peuple haïtien l'appui dont il a besoin pour rétablir le gouvernement constitutionnel. L'approche multilatérale réussira certainement à évincer les usurpateurs et à rétablir le Président Aristide dans ses fonctions légitimes.

Nous sommes également convaincus que c'est en misant sur le multilatéralisme que l'on a contribué dans une grande mesure à l'agonie de l'apartheid en Afrique du Sud raciste. L'apartheid sera démantelé, car les pays du monde ont décidé que cette pratique était un mal trop pernicieux pour être maintenue, et tant que les derniers vestiges de l'apartheid ne disparaîtront pas, l'Afrique du Sud ne pourra espérer être accueillie dans cette famille des nations. Antigua-et-Barbuda continue de prôner le recours

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

aux sanctions en tant que moyen d'accélérer le démantèlement de l'apartheid. Une Afrique du Sud pleinement démocratique, où tout adulte aura droit à une voix égale, sera la meilleure preuve que l'apartheid est éliminé.

Les efforts inlassables que nous faisons pour mettre un terme à l'apartheid sont conformes à l'attachement sacré d'Antigua-et-Barbuda à la promotion des droits de l'homme. Chaque année, ma délégation attire l'attention de la communauté sur les violations des droits de l'homme des populations autochtones du monde. Nous sommes d'avis que les populations impuissantes qui habitent dans les forêts toujours plus réduites et dans les coins les plus reculés de la terre ont besoin de la protection des Nations Unies si elles ne veulent pas être brutalement exterminées. Les usurpateurs de terre, les chercheurs d'or, les propriétaires de ranches, les sociétés d'exploitation forestière, les criminels et un nombre incalculable d'autres ont envahi leurs terres ancestrales, semant la mort, la maladie, la dégradation et entraînant une dislocation massive de la vie traditionnelle - en bref, le génocide, la misère et les violations sont devenus le lot des populations autochtones du monde.

Les îles des Caraïbes abritaient plusieurs populations qui ont été virtuellement éliminées par la guerre et l'esclavage à partir de 1492. À en juger par l'histoire de ma région, nous redoutons le pire pour les populations autochtones. Grâce à la protection accrue de l'Organisation des Nations Unies, cependant, on peut éviter une répétition de cette histoire brutale.

L'attaque tout aussi rude contre l'environnement de la terre, lancée par l'humanité depuis le début de la révolution industrielle, ne peut continuer. L'équilibre écologique fragile qui a évolué lentement sur notre planète au cours de ses 3,5 milliards d'années d'existence, montre maintenant des signes de dégradation extrême. Il est plus qu'évident que l'humanité ne pourra suivre la même voie pendant un siècle encore. L'épuisement de la couche d'ozone, le réchauffement de la planète, l'élévation du niveau des mers, les ouragans fréquents et violents, la désertification et les changements climatiques calamiteux menacent l'existence même de l'humanité. Mais les menaces les plus immédiates pèsent sur les pays insulaires faiblement émergés, comme le mien et d'autres dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Nous sommes les pays de la ligne de front qui subiront les plus graves conséquences d'un

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

changement de climat même modéré. Les Etats insulaires comme le mien, qui n'ont jamais nui à l'environnement sont maintenant menacés d'être submergés en raison de l'élévation du niveau des mers.

A moins que les pays développés du monde ne modifient radicalement leurs méthodes de production et leur mode de vie fondé sur la consommation, il n'y aura ni troisième ni quatrième générations pour expier nos péchés. Et à moins que les pays en développement du monde puissent acquérir et utiliser des techniques de développement durable, leurs populations toujours plus pauvres et toujours en expansion deviendront les malheureuses victimes de catastrophes environnementales trop épouvantables à imaginer pour être envisagées.

Les Etats insulaires du monde, conscients des dangers environnementaux uniques qui menacent leurs populations, se sont unis sous cette bannière commune, ici aux Nations Unies. L'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), proposée par la Trinité-et-Tobago et présidée avec compétence par Vanuatu, travaille avec diligence pour définir une position commune au cours des négociations qui aboutiront à la convention sur les changements climatiques. Antigua-et-Barbuda, partenaire égal au sein de l'AOSIS, entend assumer sa responsabilité dans l'élaboration de cette convention. Notre délégation jouera un rôle de plus en plus actif dans la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en juin 1992. Nous félicitons le Brésil du rôle directeur qu'il a joué à cet égard, conscient de la nécessité d'aborder simultanément la double problématique de l'environnement et du développement.

Alors que tous les yeux sont tournés vers le Brésil, Antigua-et-Barbuda voudrait attirer l'attention sur l'Antarctique. Ce continent gelé et intact ne doit pas devenir la possession des seuls grands pays. Nous estimons que l'Antarctique devrait être placée sous le contrôle général des Nations Unies. L'Antarctique est un baromètre trop précieux de la santé de l'environnement de la terre, une source de nourriture trop importante pour tous les poissons des océans et un système écologique trop fragile pour qu'on le laisse violer dans l'espoir d'une exploitation fructueuse. L'activité industrielle dans l'Antarctique modifierait encore davantage le déséquilibre en oxyde de carbone qui existe dans l'atmosphère, agrandirait encore davantage le trou dans la couche d'ozone protectrice de la terre, et précipiterait le réchauffement global et l'élévation du niveau des mers.

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

Mon gouvernement est heureux d'apprendre que les 24 membres votants du Traité de l'Antarctique, qui remonte à 30 ans, ont signé un accord qui interdit l'exploitation minière et l'exploration pétrolière en Antarctique pendant 50 ans. Il est convenu que, à la fin de cette période, l'interdiction pourrait être levée si deux tiers des membres actuels du Traité le désirent. Ma délégation est fermement d'avis que cet accord freine la cupidité de la génération actuelle, qui, autrement, mettrait gravement en péril le bien-être de toutes les générations futures. Les toundras vierges de l'Antarctique, non peuplées et paisibles, ne doivent jamais être violées.

Mais sur les continents peuplés de la terre, un renversement de situation, porteur de ressources, est nécessaire pour sauver notre planète de la catastrophe écologique. Mon pays se réjouit donc de la prise de conscience accrue de plusieurs organismes multilatéraux de financement. Plus particulièrement, nous félicitons la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement de la création du Fonds pour l'environnement mondial. Même si 250 millions de dollars ne peuvent suffire à réparer la plupart des dommages causés à l'environnement, la création de ce fonds constitue un point de départ admirable. En outre, nous demandons instamment que soit créé le centre de technologie écologique mondiale, qui servirait à superviser le transfert de techniques saines à tous les pays en développement. Si nous voulons léguer notre terre à la prochaine génération en l'état où nous en avons hérité de nos ancêtres, le processus de développement devra alors tenir compte des dommages qu'infligera la technologie à l'environnement.

Le sous-développement de l'Afrique préoccupe particulièrement ma délégation. En 1957, l'obtention par Kwame Nkrumah de l'indépendance du Ghana a inspiré le peuple d'Antigua-et-Barbuda. Nous estimions que la liberté de l'Afrique devait précéder la nôtre. De même, nous savions que le développement de l'Afrique annoncerait le nôtre. Toutefois, depuis les premières années de son indépendance, les recettes provenant des produits de base de l'Afrique ont considérablement baissé; les termes de l'échange se sont détériorés; des complots ourdis en divers lieux ont sapé et détruit le rôle dirigeant légitime de l'Afrique; l'agitation civile, alimentée par des préoccupations relatives à la guerre froide, a compromis la stabilité; et,

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

dans certains cas, même des phénomènes naturels, y compris la sécheresse et les maladies, ont semblé s'allier pour décimer les populations jeunes. Ma délégation est fermement d'avis que l'influx de ressources en Afrique doit être fortement accru et que le système des Nations Unies doit être prêt à jouer un rôle plus important dans la renaissance de l'Afrique.

Des pays en développement insulaires comme le mien se tourneront davantage vers le système des Nations Unies pour obtenir de l'aide. Il est escompté que le Programme des Nations Unies pour le développement augmentera son financement de projets. Le Département de la coopération technique pour le développement sera également appelé à assumer un plus grand rôle en élargissant l'aide technique qu'il fournit actuellement. L'accroissement des fonctions de ces organismes des Nations Unies exigera de plus amples contributions de la part des pays développés. La liberté n'est pas gratuite et sa promotion exige des gains matériels pour qu'elle ne disparaisse pas. Ici, le leadership doit être manifeste.

Nous louons les dirigeants de l'Angola pour leurs offres magnanimes envers leurs adversaires d'antan, et nous prions instamment les parties à Madagascar de continuer à rechercher une solution pacifique à leur crise. Mon gouvernement attend aussi impatiemment les résultats du référendum supervisé par les Nations Unies au Sahara occidental, et nous demandons instamment que les résultats en soient respectés. Notre cœur penche du côté du peuple sahraoui en ce moment - son moment de vérité.

En Asie, nous félicitons les deux Corée pour leur décision audacieuse de devenir Membre des Nations Unies. Antigua-et-Barbuda félicite la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée de leur admission dans cette famille des nations. Nous partageons les aspirations du peuple coréen à une unification pacifique de leur patrie divisée. Nos concitoyens partagent leur opinion, selon laquelle la paix est indivisible, et nous espérons sincèrement que l'armistice instable qui prévaut dans la péninsule fera bientôt place à une paix durable.

Mon pays se réjouit particulièrement des récentes décisions prises par les factions en guerre au Cambodge de réduire leurs effectifs militaires respectifs de 70 % et de placer les effectifs restants sous la supervision directe des Nations Unies. Nous prions instamment toutes les parties de

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

s'efforcer de surmonter leur désaccord sur la tenue d'élections libres et d'accepter ainsi l'accord-cadre élaboré par le Conseil de sécurité. Antigua-et-Barbuda félicite le Secrétaire général des Nations Unies des efforts soutenus qu'il fait pour promouvoir le dialogue entre les combattants en Afghanistan. Nous estimons que ce processus aboutira à une paix durable. La question de Chypre semble avoir évolué, et nous demandons que toutes les parties participent au processus de réconciliation. De même, le conflit du Moyen-Orient semble être parvenu à un point tournant. Nous demeurons persuadés qu'une conférence internationale de paix doit être convoquée. Les intérêts de toutes les parties concernées ne peuvent être mieux défendus que par le dialogue et la négociation, dans un climat favorable à une solution pacifique. Le droit des Palestiniens à disposer de leur propre patrie doit devenir une réalité, et Israël doit pouvoir exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Nous nous réjouissons avec le peuple libanais de voir que la guerre civile semble prendre fin. Puisse ce très beau pays reprendre sa place en tant que carrefour régional de nombreuses cultures. La guerre fratricide qui fait rage en Yougoslavie est regrettable, et nous encourageons la Communauté européenne à y poursuivre sa recherche d'une solution. Son succès constituera un exemple pour d'autres groupes régionaux. Si la Communauté européenne est incapable de régler ce litige, elle aura alors, pour son propre malheur, manqué son premier rendez-vous avec l'histoire.

J'aimerais maintenant parler brièvement de ma propre région. Nous avons toujours condamné les systèmes économiques injustes qui sont à l'origine des guerres civiles en Amérique centrale. Tant que de profondes réformes économiques ne seront pas mises en oeuvre, l'Amérique centrale continuera à connaître l'agitation civile. Néanmoins, nous encourageons les parties en El Salvador à entamer des négociations pour que la paix puisse y régner bientôt. A cet égard, nous félicitons les Gouvernements du Guatemala et du Belize de chercher à mettre fin à leur litige frontalier et d'avoir établi des relations diplomatiques sur une base amicale et permanente. Le Président Serrano du Guatemala doit être félicité pour son courage et sa perspicacité au cours d'une décennie mûre pour le changement.

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

Alors que s'amorce la dernière décennie du XXe siècle, il est évident que l'ordre qui a régi les affaires politiques et économiques internationales pendant les quatre décennies précédentes n'existe plus. Notre monde n'est plus divisé en deux camps dirigés par des superpuissances armées d'idéologies concurrentes. Les nations, petites ou pauvres, ne peuvent plus aller allègrement d'un camp à l'autre dans l'espoir de tirer des avantages économiques particuliers. La bataille idéologique a pris fin et il en va de même des gains matériels qui découlaient de l'appartenance à l'un des deux camps.

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda)

Personne ne peut dire avec certitude ce que nous réserve le nouvel ordre. Hériterons-nous d'un monde dominé par une seule puissance? Hériterons-nous d'un monde multipolaire avec de nombreuses puissances qui se disputeront les coeurs et les esprits? Ou bien allons-nous réussir à former un nouveau monde où notre parlement des parlements façonnera les événements? Quel que soit le nouvel ordre, mes compatriotes n'ignorent pas que l'idéologie et la théorie économique importées ne garantissent pas le développement. Notre expérience montre que c'est l'investissement intelligent de capital - importé ou national - et l'application des ressources humaines animées par des valeurs communes et renforcées par des institutions qui encouragent la liberté et qui agissent ensemble pour assurer le développement.

Nos 10 années d'indépendance ont essentiellement réussi parce qu'Antigua-et-Barbuda a eu accès au capital, et que sa population a manifesté un dynamisme et une foi extraordinaires. Au cours des deux années passées, cependant, les sources de capitaux se sont faites plus rares. En raison d'une récession économique dans notre principal marché de capitaux, il est de plus en plus difficile d'en obtenir de nouveaux investissements. Simultanément, l'aide officielle au développement s'est presque tarie et notre secteur qui rapporte le plus de devises a été dévasté par la guerre et la crainte du terrorisme qui en résulte. Des circonstances indépendantes de nos décideurs menacent ainsi de gâcher une décennie de travail acharné.

En 1981, pourtant, lorsque notre île a mis le cap sur la mer inconnue de l'indépendance, notre Premier Ministre, Vere C. Bird, prévoyait de nombreux orages. Nous considérons nos difficultés actuelles et nos objectifs de développement encore à réaliser comme un défi à surmonter par nos propres moyens et avec l'assistance de la communauté internationale.

Antigua-et-Barbuda assure la communauté que, dans 10 années - en l'an 2001 -, lorsqu'elle fera le bilan de ses 20 ans d'indépendance, cet orage aura disparu, cette récession relèvera de l'histoire et que les institutions, le courage, la foi et la sagesse qui ont défini la personnalité d'Antigua-et-Barbuda auront prévalu.

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : A l'issue de consultations menées en mon nom, j'ai préparé un programme de travail et un calendrier provisoires pour l'Assemblée générale. J'espère que nous

Le Président

respecterons ce calendrier d'aussi près que possible afin que l'Assemblée puisse assumer ses responsabilités d'une manière ordonnée. Je lance donc un appel aux représentants qui soumettront des projets de résolution pour qu'ils le fassent suffisamment à l'avance afin que les membres de l'Assemblée disposent du temps nécessaire pour les examiner.

Je voudrais également rappeler aux représentants que les projets de résolution ayant des incidences financières doivent être présentés bien à l'avance pour permettre au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et à la Cinquième Commission de les examiner dans le cadre du budget-programme avant que l'Assemblée ne prenne une décision à leur sujet.

Voici donc le programme de travail provisoire des séances plénières pour la fin du mois d'octobre.

Le mercredi 16 octobre, dans la matinée, l'Assemblée générale examinera les points de l'ordre du jour suivants : 141, Statut d'observateur à l'Assemblée générale pour la Communauté des Caraïbes; 28, Question de l'île comorienne de Mayotte; et 15 a), Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.

Le lundi 21 octobre, dans l'après-midi, et le mardi 22 octobre, dans la matinée, l'Assemblée examinera le point 14 de l'ordre du jour : Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le 22 octobre, dans l'après-midi, l'Assemblée examinera les points 23 de l'ordre du jour, Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine; et 17 a), Election de 29 membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Le jeudi 24 octobre, dans la matinée, l'Assemblée examinera les points suivants de l'ordre du jour : 22, Programmes et activités en faveur de la paix dans le monde; 26, Dixième anniversaire de l'Université pour la paix; 17 d), Election de 12 membres du Conseil mondial de l'alimentation; et 17 e), Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination.

Le lundi 28 octobre, dans l'après-midi, l'Assemblée examinera les points suivants de l'ordre du jour : 25, Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain; 27, Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique;

Le Président

30, Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine; et 34, Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes.

Je voudrais rappeler aux membres que si l'Assemblée a fixé la date du lundi 14 septembre 1992 pour la clôture de la quarante-sixième session, elle a aussi arrêté la date du mardi 17 décembre 1991 pour suspendre ses travaux jusqu'à l'année prochaine.

Je voudrais en outre informer les représentants que la Conférence pour les annonces de contributions pour les activités en matière de développement aura lieu le mardi 5 novembre, le matin, et le mercredi 6 novembre, également le matin. La Conférence sera ouverte par le Secrétaire général.

Ce programme de travail provisoire sera consigné au procès-verbal de la présente séance et dans le résumé du Journal des Nations Unies. J'informerai l'Assemblée de toute modification apportée à ce calendrier.

La liste des orateurs pour tous ces points est maintenant ouverte.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. MESFIN (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la session actuelle de l'Assemblée générale. Nous sommes particulièrement heureux de voir le représentant de l'Arabie saoudite, pays avec lequel l'Ethiopie est unie par des liens étroits et amicaux, assumer la présidence de cette assemblée. Je suis heureux de pouvoir vous assurer de toute la collaboration de ma délégation dans l'accomplissement de votre tâche.

M. Mesfin (Ethiopie)

Je voudrais également exprimer toute notre gratitude à votre prédécesseur, M. Guido de Marco, pour la manière avisée dont il a dirigé les travaux de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous avons eu l'honneur de recevoir M. de Marco en Ethiopie, en juin 1991, quelques jours à peine après la chute de la dictature militaire qui a brutalisé de manière impitoyable et qui a déshonoré notre pays au cours des 17 dernières années. La visite très positive de M. de Marco en Ethiopie a contribué à attirer l'attention internationale sur le sort de centaines de milliers de réfugiés des pays voisins et à en faire un de ses sujets principaux de préoccupation.

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, pour les services insignes qu'il a rendus à l'Organisation, et le féliciter de laisser derrière lui en nous quittant une Organisation dont il a contribué à renforcer la stature et la crédibilité. Nous lui souhaitons bonne chance et succès.

Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue la plus chaleureuse à la République populaire démocratique de Corée, à la République de Corée, aux Républiques baltes d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, aux Etats fédérés de Micronésie et à la République des Iles Marshall qui sont devenus Membres de notre organisation au cours de cette session.

Les profonds changements survenus dans le monde d'aujourd'hui ont entraîné l'apparition d'une transformation démocratique. Maintenant que la guerre froide est terminée, les relations internationales tendent à promouvoir le remplacement de l'affrontement par la coopération. En effet, la paix est en train de s'installer, la liberté est en marche, tandis que les peuples, les nations et les nationalités exercent leur droit à l'autodétermination. La tyrannie et la répression sont éliminées par les peuples qui exercent pleinement leur volonté, en prenant en main leur propre destin. Ils sont gagnants dans leur poursuite de la liberté, de la démocratie et de la justice.

La victoire du peuple éthiopien sur une dictature militaire impitoyable en est un exemple. Je voudrais demander l'indulgence de cette assemblée pour qu'elle me permette de parler brièvement de l'expérience douloureuse que nous avons vécue ces 17 dernières années en Ethiopie, avant de vous exposer la situation actuelle dans mon pays.

M. Masfau (Ethiopia)

La communauté internationale connaît les souffrances et les misères sans précédent endurées par le peuple éthiopien. La politique de guerre et de répression flagrante poursuivie par le régime terroriste maintenant défunt, alliée aux sécheresses chroniques et à la famine, ont infligé d'effroyables souffrances humaines. Il convient de rappeler que le meurtre prémédité de personnes innocentes était le lot quotidien. Des adolescents, rassemblés dans les écoles, ramassés dans les rues, arrachés à leurs foyers, ont été enrôlés de force dans l'armée. Des villages ont été détruits par des bombardements aveugles en vue de supprimer ceux qui voulaient être libres. La guerre cruelle a déraciné des centaines de milliers de gens. Beaucoup d'entre eux ont péri, tandis que d'autres fuyaient à la recherche d'un refuge dans des pays proches ou lointains.

Je ne puis que constater avec tristesse et regret le silence accablant du système des Nations Unies face aux violations flagrantes des droits de l'homme et son incapacité à faire des efforts tangibles pour mettre fin aux malheurs de mon pays. Nous sommes d'avis que cette organisation internationale, dont l'objectif essentiel est de "préserver les générations futures du fléau de la guerre", aurait dû se prononcer avec suffisamment de fermeté, plutôt que de se dissimuler derrière des prétextes lui permettant de justifier son inaction lorsqu'elle s'est trouvée confrontée aux violations des droits de l'homme les plus flagrantes et à des effusions de sang continues.

Par contraste, des nations donatrices et des organisations non gouvernementales se sont manifestées et ont agi avec beaucoup de dignité et de compassion. En dépit de la politique bien connue : "De la nourriture contre des armes", poursuivie par le régime en place, elles ont persisté dans leur détermination et ont parfois réussi à apporter une aide tout à fait opportune aux victimes de la sécheresse et de la famine dans notre pays. Nous apprécions très sincèrement cet engagement humanitaire.

Le renversement de la junte militaire et la prise du pouvoir couronnée de succès par les forces démocratiques, le 28 mai 1991, ont marqué le début d'une nouvelle ère de paix, de démocratie et de justice en Ethiopie. Au moment où la junte à Addis-Abeba s'effondrait, des pourparlers sur la fin de la guerre se tenaient à Londres, le 24 mai 1991, sous la médiation du Gouvernement des Etats-Unis. A cet égard, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre

M. Mesfin (Ethiopie)

reconnaissance au Gouvernement des Etats-Unis et en particulier à l'Ambassadeur Herman Cohen, diplomate distingué et avisé, médiateur officiel nommé par le Gouvernement américain, pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour organiser les pourparlers de paix à Londres, auxquels ont participé les anciennes parties au conflit éthiopien.

Il a été convenu à Londres de convoquer une conférence nationale à Addis-Abeba le 1er juillet pour élaborer le cours politique futur du pays. La Conférence, qui a eu lieu comme prévu, a réuni 24 organisations représentant une vaste gamme de points de vue politiques et reflétant les aspirations de diverses nationalités. Nous avons noté avec satisfaction que la Conférence nationale sur la paix et la démocratie a été honorée de la présence d'observateurs internationaux, comprenant les représentants de 16 gouvernements, des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine et de la Communauté européenne. Leur participation à la Conférence a renforcé notre détermination de travailler étroitement avec la communauté internationale pour résoudre les graves problèmes et relever les défis auxquels est confronté notre pays.

La Conférence nationale a élaboré le cours que devait suivre l'Ethiopie à l'avenir. Elle a adopté une charte essentiellement fondée sur la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. Cette charte est la loi suprême du pays pour la période de transition qui doit mener à des élections multipartites d'ici environ deux ans. Conformément aux dispositions de la Charte, la population a commencé à exprimer librement ses vues. Des partis politiques se sont constitués et présentent déjà leurs programmes à la population en prévision d'élections libres et justes.

Une administration à large fondement, composée de nombreux groupes politiques, est en place et agit dans le cadre d'un gouvernement de coalition. Un principe essentiel de cette charte est la reconnaissance des droits des nations et des nationalités d'exercer leur droit à l'autodétermination, pierre de touche du processus démocratique dans lequel s'est embarqué le peuple d'Ethiopie. Cela a ouvert de nouvelles voies vers l'établissement d'une paix harmonieuse et de l'unité sur la base de valeurs humaines universelles. Nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir de paix durable dans notre pays, si l'on ne reconnaît pas et si l'on n'applique pas ce principe essentiel.

M. Mesfin (Ethiopie)

Il a souvent été dit, avec une certaine ironie, que l'autodétermination mènerait à la fragmentation et au chaos. Notre expérience, toutefois, tout comme celle d'autres pays d'Europe de l'Est, prouve le contraire. En effet, le déni du droit à l'autodétermination aux diverses nationalités en Ethiopie et le mépris de leurs aspirations à l'égalité ont été les principales causes de la lutte civile que nous avons connue.

Il est important de souligner que la reconnaissance de ces droits fondamentaux par le gouvernement de transition a fait bien plus que consolider la paix : c'est devenu un facteur significatif pour convaincre de nombreux groupes qui, dans le passé, oeuvraient pour la séparation, que leurs revendications pourraient être mieux satisfaites dans une nouvelle Ethiopie, sur la base de la reconnaissance du droit à l'autodétermination comme fondement de sa vie politique. Ces groupes ont donc décidé de donner à l'unité sa chance.*

* M. Zlenko (Ukraine), Vice-Président, assume la présidence.

M. Mesfin (Ethiopie)

La position adoptée par la Conférence sur la paix et la démocratie en Ethiopie s'agissant de la solution à apporter au conflit érythréen qui persiste depuis si longtemps doit être examinée dans le contexte du besoin impérieux qui se manifeste de maintenir la stabilité et la paix et de créer des conditions favorables au succès du processus de démocratisation dans la région.

Le respect des droits du peuple érythréen de décider librement de son avenir par le biais d'un référendum contrôlé internationalement est donc un élément qui fait partie intégrante du processus démocratique visant l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables. A cet égard, le gouvernement de transition de l'Ethiopie applaudit à la décision du gouvernement provisoire de l'Erythrée de surseoir pendant deux ans à sa demande de référendum supervisé par l'Organisation des Nations Unies.

L'introduction du pluralisme politique en Ethiopie se complète d'une nouvelle pensée dans le domaine économique. La législature et le cabinet de transition approuveront et adopteront très bientôt une politique économique pour la période de transition. Un projet de politique économique, qui est actuellement débattu et examiné par la population, envisage la formulation de stratégies susceptibles d'accélérer la relance et la reconstruction.

Le principal objectif de cette politique est de mettre de plus en plus l'accent sur l'entreprise privée et les forces du marché en tant qu'instruments de la relance de la croissance et du développement. Cette politique tient compte de la nécessité, à court terme, de résoudre des problèmes tels que ceux de la famine et de la réinsertion des personnes déplacées et des soldats démobilisés et, à long terme, d'accélérer le processus d'établissement de la base nécessaire à un développement soutenu, y compris de faire face aux problèmes de détérioration de l'environnement et d'assurer la sécurité alimentaire.

Il va de soi que tout cela nécessitera des ressources importantes, bien au-delà des moyens dont nous disposons. Il faudra donc mobiliser l'assistance internationale pour faire face à cette situation d'urgence. A cet égard, il faut dire très clairement que la communauté internationale ne devrait épargner aucun effort pour encourager concrètement et appuyer le processus de paix et le processus démocratique qui s'amorcent en Ethiopie.

M. Mesfin (Ethiopie)

Bien que des progrès marquants aient été faits pour assurer la paix et la démocratie en Ethiopie, d'énormes défis restent encore à relever. La famine toujours présente en Ethiopie menace la survie même de millions de nos citoyens. Des pénuries alimentaires causées par la sécheresse chronique et de graves problèmes de détérioration de l'environnement persistent. Des millions de réfugiés en provenance de pays voisins et un nombre équivalent ou plus important de nos citoyens déplacés par la guerre se trouvent dans une situation désespérée et ont besoin d'une assistance d'urgence.

L'infrastructure ébranlée par des conflits qui se sont prolongés nécessite une attention immédiate. Notre économie est complètement en ruines en raison des politiques désastreuses du passé et est grevée d'un lourd emprunt, dont le régime précédent est responsable. Il faut donc relancer cette économie, et cela dépasse les possibilités de l'Ethiopie.

L'accumulation des problèmes économiques et sociaux que j'ai mentionnés prolongera sans aucun doute la vie de misère et de destitution de notre peuple et risque également de décevoir notre volonté d'encourager la paix, la stabilité et la démocratie durables.

Il va sans dire que c'est avant tout à nous, Ethiopiens, qu'il appartient de réorganiser notre pays et de résoudre nos propres problèmes, aussi graves et compliqués soient-ils. Le gouvernement de transition a déjà mis au point une politique nationale et est en train de mobiliser la population pour la tâche difficile mais obligatoire de redressement et de reconstruction. Nous espérons que la communauté internationale répondra positivement à notre demande d'assistance et complétera nos efforts sur le plan national.

Je voudrais, à ce stade, parler de la politique étrangère du gouvernement de transition. Maintenant que l'Ethiopie est en paix avec elle-même, de plus grandes possibilités s'offrent à elle de devenir un facteur de paix et de stabilité dans la corne de l'Afrique, région déchirée par les conflits. Notre objectif de politique étrangère est de renforcer et de cimenter les liens existants et de promouvoir les intérêts communs fraternels avec tous les pays voisins.

Nous sommes prêts à maintenir des relations amicales avec tous nos voisins et, en fait, avec tous les pays, relations fondées sur les principes de respect mutuel pour la souveraineté et l'égalité des Etats, de

M. Meafin (Ethiopie)

non-ingérence dans les affaires internes des autres et de promotion des intérêts mutuels. A cette fin, nous avons déjà pris des mesures de renforcement de la confiance. Par exemple, nous avons supprimé les demandes de visa que devaient auparavant présenter les citoyens des pays voisins afin de faciliter l'échange d'idées et de communications et renforcer ainsi les échanges commerciaux. Nous avons pris des mesures pour empêcher l'utilisation de notre territoire par des groupes d'opposition armée à des fins de déstabilisation. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter une solution pacifique aux conflits fratricides que connaissent nos frères et nos soeurs au-delà de nos frontières. Des discussions et des consultations sont déjà en cours pour définir les efforts que nous pouvons déployer ensemble afin de satisfaire nos besoins communs de développement.

En tant que Membre fondateur des Nations Unies, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de l'unité africaine, l'Ethiopie s'est engagée à promouvoir la paix et la sécurité internationales. En conséquence, nous sommes préoccupés de voir que la paix au Moyen-Orient demeure très précaire malgré les efforts déployés par le Secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, pour amener les parties à la table de conférence, efforts qui ont pourtant donné des résultats notables. Comme pays très proche de la région, l'Ethiopie applaudit à ces développements encourageants et espère que la question de Palestine, qui est au coeur des problèmes du Moyen-Orient, pourra éventuellement être résolue conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Nous avons également suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution encourageante de la situation en Afrique du Sud. Nous sommes satisfaits de l'abrogation des lois d'apartheid répressives et du dialogue en cours entre les groupes politiques du pays, mais il importe que le processus se poursuive et mène à l'abolition du système d'apartheid et à l'établissement d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciste.

Le plan des Nations Unies pour le Sahara occidental a beaucoup progressé avec la création de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Nous espérons que les efforts des Nations Unies à cet égard seront couronnés de succès.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'une solution n'a pas encore été trouvée pour mettre fin aux conflits dont les Nations Unies sont saisies. Des

M. Mesfin (Ethiopie)

règlements pacifiques au Cambodge, en Afghanistan et à Chypre sont essentiels à la consolidation de la paix mondiale.

Nous sommes heureux, en revanche, de prendre note des réductions importantes qui vont être opérées dans les arsenaux des niveaux d'armements nucléaires. Les négociations en cours entre les superpuissances pour d'autres réductions et la décision récente du Gouvernement des Etats-Unis d'éliminer toute une partie de son arsenal de missiles à courte portée, ainsi que les dernières propositions de l'Union soviétique d'égaliser ces efforts et même de les accélérer, nous permettront, nous l'espérons, d'atteindre les objectifs d'élimination des armes de destruction massive.

M. Mesfin (Ethiopie)

A cet égard, nous appuyons la nécessité d'inclure les armes classiques dans les négociations relatives au désarmement, afin de consolider la paix et conformément à la tendance actuelle qui est de favoriser la démocratie et le respect des droits de l'homme. Il faut souligner à cet égard que les dividendes des efforts faits en matière de désarmement devraient être utilisés pour améliorer les conditions socio-économiques pitoyables dans de nombreuses régions du monde, satisfaisant ainsi les besoins matériels et spirituels des peuples.

Malgré les réformes et les mesures orientées vers la croissance dans plusieurs pays, la plupart des pays en développement continuent à souffrir d'une baisse croissante de leur niveau de vie, de leur production alimentaire, de leurs revenus et de leurs services de santé et d'éducation. Non seulement nous constatons que la misère est générale tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales du monde en développement, mais aussi que l'écart de revenu entre les pays développés et les pays en développement s'est encore accru. La situation en Afrique est particulièrement pathétique, c'est le moins qu'on puisse dire. Après cinq ans, le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) n'a donné que peu de résultats.

Aujourd'hui, le sort des Africains s'est encore aggravé. Il y a moins de nourriture et plus de bouches à nourrir; il y a davantage d'exportations et moins de recettes, peu d'épargne et peu d'investissements; il y a un plus grand exode de ressources et moins d'importations.

Comment peut-on s'attendre à ce que l'Afrique règle ses problèmes structurels essentiels lorsque les revenus continuent à baisser par suite de l'effondrement des prix des produits de base? Le fardeau de la dette extérieure et les obligations du service de la dette des pays africains, qui en pourcentage du produit national brut est passé de 54 % en 1986 à 109 % en 1990, ont absorbé des ressources africaines qui autrement auraient pu être utilisées pour le programme de transformation économique. En outre, l'aide publique au développement pendant la période 1986-1990, qui en valeur réelle est demeurée constante, représentant une moyenne annuelle de 16,5 milliards de dollars des Etats-Unis, est malheureusement insuffisante.

M. Mesfin (Ethiopie)

En présentant ce sombre tableau, notre intention n'est pas de distribuer les blâmes ou de nier l'importance des politiques intérieures des pays bénéficiaires. Ce dont nous avons besoin c'est que tant les pays développés que les pays en développement s'engagent sincèrement, dans un esprit de compréhension et de compromis, à s'attaquer de façon réaliste aux obstacles qui entravent le développement dans le tiers monde.

La communauté internationale s'inquiète beaucoup de la dégradation de l'environnement. En particulier, la région où est situé mon pays est menacée par un accroissement alarmant de la désertification. La sécheresse et la baisse consécutive des ressources nécessaires à la vie ont fait beaucoup de victimes. La situation requiert une action internationale concertée pour aider à conserver les ressources minimales encore disponibles. Nous espérons que la prochaine Conférence sur l'environnement et le développement qui se tiendra à Rio de Janeiro aura une portée à la fois globale et spécifique, et qu'elle permettra d'adopter des mesures concrètes pour mettre fin au rythme accéléré de la dégradation écologique, y compris les problèmes dus au fait que la désertification gagne du terrain.

Pour conclure, permettez-moi de dire que nous sommes venus ici avec un esprit ouvert et avec dévouement, et que par conséquent nous n'épargnerons aucun effort dans la recherche collective de la paix dans le monde, ainsi que dans la recherche du progrès et du développement grâce à une plus grande liberté et un plus grand respect de la dignité humaine. Nous demeurons convaincus qu'il n'existe pas de meilleur instrument que le système des Nations Unies pour assurer et renforcer la solidarité des nations en vue de la réalisation de ces nobles objectifs et pour résoudre les problèmes communs conformément à la Charte des Nations Unies. La nouvelle Ethiopie, qui se trouve actuellement à un tournant important de son histoire, s'engage à respecter les idéaux et les principes de la Charte des Nations Unies.

M. PETERS (Saint-Vincent-et-Grenadines) (interprétation de l'anglais) : Au cours des dernières années, le monde a été témoin d'une série d'événements politiques considérables et spectaculaires. Ceux-ci se sont produits peu après que les relations Est-Ouest aient évolué de façon remarquable et que d'autres événements positifs aient eu lieu dans l'arène internationale. Les nations du monde ont de nouvelles raisons d'espérer

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

un avenir plus lumineux, et ont renouvelé leur foi dans les Nations Unies en tant qu'instance où peuvent se traiter de façon constructive les questions politiques, sociales et autres.

C'est à ce moment historique que la délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines souhaite féliciter très sincèrement le Président de son élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. En tant que Membre fondateur, l'Arabie saoudite est depuis longtemps aux Nations Unies, et nous considérons que le fait d'avoir brigué pour la première fois la présidence d'un des organes principaux de cette organisation montre que ce pays désire jouer un rôle plus large et plus actif dans les relations internationales de l'après-guerre froide. Le Royaume d'Arabie saoudite a incontestablement la capacité de devenir un acteur influent. Ma délégation est persuadée que sous sa direction compétente et éclairée cette session sera fructueuse et couronnée de succès.

Je voudrais également féliciter son prédécesseur immédiat, M. Guido de Marco, de Malte, qui a dirigé les affaires de la quarante-cinquième session d'une manière habile et exemplaire à cette époque de l'histoire du monde.

Au nom du Gouvernement et du peuple de Saint-Vincent-et-Grenadines, je voudrais souhaiter la bienvenue aux sept nouveaux Membres qui ont été admis à l'Organisation des Nations Unies, à la présente session de l'Assemblée générale. Leur admission renforce notre espoir de voir cette organisation acquérir finalement un caractère universel. Dans le cas de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée, nous espérons que le fait qu'elles soient toutes deux devenues Membres de cette organisation mondiale facilitera l'unification, qui est le désir historique du peuple coréen. Nous avons beaucoup en commun avec la République des Iles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie. Leur admission met en relief la position spéciale qu'occupent les pays en développement dans le monde actuel caractérisé par des blocs économiques puissants. Ma délégation se félicite également de l'admission de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie, tous anciens membres de la Société des Nations qui a précédé l'Organisation des Nations Unies. Leur admission est un triomphe pour la démocratie et l'autodétermination. Notre expérience, cependant, nous amène à mettre les Etats baltes en garde, pour qu'ils ne se laissent pas aller à un

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

"nationalisme" étroit. Nous leur conseillons de développer les relations commerciales et financières harmonieuses qu'ils ont pratiquées entre eux et avec leurs voisins par le passé au lieu de plonger en tant que petits Etats-nations dans les rivalités internationales.

A cette occasion, je voudrais également exprimer au Secrétaire général la profonde reconnaissance de la délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines pour la compétence et le dévouement dont il a fait preuve dans la gestion des affaires de l'Organisation et dans la promotion des buts et des objectifs des Nations Unies. Nous le félicitons également de son rapport qui est, comme toujours, profond et plein d'enseignements.

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Les 10 dernières années passées sous la direction du Secrétaire général ont permis à l'Organisation, dont l'estime était tombée au point le plus bas, de reprendre sa place légitime au zénith du gouvernement mondial. Nous avons envers lui une immense dette de gratitude, et nous tenons à lui offrir nos meilleurs vœux de santé et de longue vie afin qu'il puisse, dans sa retraite, assister à la poursuite du travail remarquable qu'il a accompli en faveur de la réalisation d'une paix mondiale durable reposant sur les fondements solides du respect des droits de l'homme, de l'intégrité territoriale, de la démocratie et de la prospérité économique.

Je souscris à l'appel lancé par mes collègues des Caraïbes pour demander l'appui des pays Membres à la requête formulée par la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour obtenir le statut d'observateur à l'Assemblée générale dans des conditions analogues à celles accordées à d'autres associations d'Etats. Nous pensons que la qualité d'observateur renforcerait grandement la capacité de la CARICOM, dans ses relations avec les Nations Unies, à coordonner les activités des Etats Membres dans ses domaines de compétence.

Dans notre région, le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines continue de promouvoir vigoureusement l'unification entre les pays des îles du Vent. L'expérience nous a cruellement appris que, indépendamment de l'efficacité de la gestion et la planification économiques nationales à l'intérieur de nos micro-Etats, il est quasiment impossible de répondre aux attentes et aux exigences croissantes de nos populations.

Les initiatives actuelles, qui visent à réaliser l'union politique entre les quatre îles du Vent représentent une tentative concertée de fusion des ressources limitées de ces îles en vue de créer un environnement plus propice à la croissance et au développement économiques. A cet égard, Saint-Vincent-et-Grenadines ont respecté fidèlement leur engagement à l'égard des dispositions en matière de libre-échange adoptées au sein des Etats des Caraïbes orientales ainsi que des mesures promulguées récemment afin de stimuler la production et la consommation des biens et services de la CARICOM. Alors même que nous faisons face, avec d'autres pays en développement du Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, aux effets potentiellement nuisibles que l'évolution de la Communauté économique européenne après 1992 pourrait avoir sur nos économies, nous poursuivons des

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

politiques d'ajustement structurel pour accélérer notre intégration dans l'économie mondiale. Du fait que nous, pays producteurs de bananes des Caraïbes, sommes essentiellement de petites îles montagneuses, nous pouvons difficilement soutenir la concurrence avec les vastes consortiums des autres pays, et notre démocratie et notre progrès social risquent fort d'être compromis par un déni soudain de nos accords commerciaux dans l'Europe d'après 1992. Nous voudrions espérer que les assurances qui nous ont été données dans la Convention de Lomé seront honorées dans la lettre et dans l'esprit.

Ma délégation considère avec satisfaction l'évolution récente de la situation en Amérique centrale. A sa vingt et unième session ordinaire tenue en juin dernier à Santiago, l'Organisation des Etats américains a célébré le triomphe de la démocratie dans l'hémisphère par la proclamation de l'Engagement de Santiago pour la démocratie. Pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, tous les gouvernements représentés ont été démocratiquement élus. Nous nous félicitons également de l'admission du Guyana et du Belize en tant que membres à part entière de l'organisation.

Mon gouvernement se félicite du développement continu de la coopération économique et fonctionnelle entre le Guyana et le Venezuela. La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines se réjouit en particulier de l'établissement de relations diplomatiques complètes entre le Belize et la République du Guatemala. Il s'agit là d'un événement important qui officialise les relations amicales existant entre les deux gouvernements et crée un environnement harmonieux propice au règlement des problèmes en suspens entre les deux Etats. Mon gouvernement est prêt à aider à trouver une solution à ces différends historiques dans notre région.

La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines tient à remercier la communauté internationale de l'assistance accordée à Haïti dans la tenue d'élections libres et honnêtes, qui ont permis à ce pays, éprouvé depuis si longtemps, d'élire pour la première fois son président de façon démocratique. Maintenant que le processus démocratique a une fois de plus été brutalement saboté, nous espérons que l'on s'efforcera par tous les moyens de le rétablir dans ses fonctions le plus rapidement possible. Nous devons agir immédiatement, rapidement et résolument.

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines félicite le peuple du Suriname de la manière pacifique et digne dont il a organisé ses récentes élections.

Avec l'accession de la Namibie à l'indépendance, la lutte contre l'apartheid s'est tournée complètement vers l'Afrique du Sud. Le Président sud-africain, M. F. W. De Klerk, a levé l'interdit frappant l'activité politique d'organisations et de personnes en Afrique du Sud. Cette mesure a été suivie par l'abrogation de certaines lois et le renforcement du dialogue entre le Gouvernement et l'African National Congress. Ce sont des signes bienvenus d'un début de progrès réel vers le lancement d'un véritable processus d'abolition de l'apartheid. Nous sommes toutefois préoccupés par la persistance de la violence en Afrique du Sud, et nous nous félicitons de l'accord intervenu entre le Gouvernement et toutes les autres parties quant aux procédures à suivre pour contenir la violence.

Saint-Vincent-et-Grenadines n'ont cessé de se joindre à l'appel lancé en faveur d'une intensification de la campagne d'élimination de l'apartheid et n'auront de cesse qu'il ne soit complètement aboli.

Les vents puissants de la démocratisation et de l'indépendance soufflent en Union soviétique. Les changements fondamentaux des relations entre le gouvernement central et les républiques soviétiques marquent un tournant dans l'évolution politique d'une nation jadis puissante dans l'histoire contemporaine. Tout en saluant l'indépendance des Etats baltes et des autres républiques soviétiques, nous formulons l'espoir que, dans l'intérêt de la paix mondiale, une certaine autorité pourra se maintenir intacte - quels que soient les arrangements gouvernementaux qui pourraient découler de la situation floue qui règne actuellement - pour contrôler l'énorme arsenal nucléaire que possède cette superpuissance militaire. Ma délégation est encouragée par l'annonce soviétique selon laquelle le contrôle des armes nucléaires sera centralisé et confié à une seule unité spécifique de l'armée.

De l'avis de ma délégation, cela est essentiel à la poursuite des négociations sur des accords efficaces de limitation des armements, au maintien de la crédibilité de l'Union soviétique en tant que principal médiateur dans le processus de paix au Moyen-Orient, et à la capacité de ce pays à influencer positivement sur les événements dans d'autres zones de tension.

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines est convaincue que le contexte actuel offre de grandes possibilités pour ce qui est de l'élimination de la menace mondiale de guerre nucléaire. A cet égard, nous rendons hommage à la décision historique unilatérale du Président George Bush d'éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires et à sa proposition de négociation de nouvelles réductions importantes des types de missiles les plus dangereux. Nous nous félicitons de la décision réciproque du Président Mikhail Gorbatchev, et nous espérons que d'autres puissances nucléaires en feront autant afin d'accélérer le processus de réduction des armements et de nous rapprocher de l'idéal que nous recherchons : transformer les épées en socs de charrue.

Ma délégation réaffirme son attachement indéfectible au règlement pacifique des différends entre Etats. La guerre du Golfe appartient désormais au passé, mais la communauté internationale doit continuer à reconnaître qu'un risque de conflit potentiel continue d'exister au Moyen-Orient.

Dans sa déclaration à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines a présenté son point de vue sur la tenue d'une conférence de paix pour traiter des problèmes endémiques du Moyen-Orient. Nous nous félicitons par conséquent des efforts diplomatiques déployés par le Président Bush et le Secrétaire d'Etat Baker en faveur de la convocation d'une conférence internationale dûment structurée. A notre avis, c'est la clef d'une solution durable au conflit. La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines demeure convaincue que toute solution au problème de la région doit reposer sur la reconnaissance des préoccupations légitimes du peuple palestinien et du droit de tous les Etats de la région, Israël compris, à vivre en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières reconnues, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Ce n'est qu'une fois que ces problèmes auront été définitivement réglés que nous pourrons être sûrs de voir la paix régner au Moyen-Orient et que les riches ressources pétrolières de la région seront régies en fonction du marché et non de considérations politiques.

La fin de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest a donné lieu à des progrès sans précédent dans le règlement pacifique d'autres conflits régionaux par des moyens politiques. La recherche de la paix au Cambodge, en

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Afghanistan et dans d'autres points chauds du globe s'est intensifiée. Le renforcement de la coopération entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'élargissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de règlement des conflits apparaissent à l'évidence dans les démarches entreprises en faveur de solutions politiques en Angola, en Ethiopie, à Chypre et au Sahara occidental. Il ne fait aucun doute que les changements positifs qui se sont opérés dans le monde ont été encouragés par les relations harmonieuses qui se sont instaurées entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ces dernières années.

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Le monde a assisté avec stupeur aux événements dont l'Union soviétique a été le théâtre au mois d'août dernier. Nous avons envisagé la possibilité d'un renversement de la glasnost et de la perestroïka et d'un retour aux méthodes du communisme totalitaire d'antan. Mais le peuple d'URSS, qui avait vécu la renaissance de la liberté, de la démocratie et de l'espérance, a mis en échec les réactionnaires, animé d'une volonté implacable, les mains nues et en nombre massif. C'est une grande victoire pour l'esprit humain, et la délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines salue le peuple de ce vaste pays et les dirigeants qui se sont ralliés à lui.

Dans le climat de liberté et d'euphorie qui caractérise l'immédiate après-guerre froide, de nombreux conflits ethniques et régionaux latents surgissent dont les conséquences pourraient être désastreuses. Le Président Bush a qualifié cette période de "reprise de l'histoire", et les Nations Unies se trouvent face à de nouveaux défis dans des domaines tels que la préservation de la paix sans porter atteinte aux droits de l'homme et à l'autodétermination des peuples. Ma délégation loue les efforts déployés par les pays de la Communauté européenne, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et du Conseil de sécurité des Nations Unies pour résoudre la crise yougoslave.

S'agissant des questions politiques et du maintien de la paix et la sécurité internationales, il ne fait aucun doute que l'instance mondiale a rapporté des succès impressionnants qu'elle doit au niveau élevé de coopération entre les grandes puissances. Dans le domaine du développement économique et social, peu de progrès ont cependant été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la capacité institutionnelle des Nations Unies d'aborder certaines questions d'ordre économique et social. Grâce au nouvel esprit de coopération qui règne au sein de l'Organisation, le moment est venu de prendre des mesures concertées pour réformer le Conseil économique et social afin de le rendre plus pertinent et plus efficace et de lui permettre de se concentrer sur des questions politiques prioritaires.

La situation favorable qui règne à l'heure actuelle permet aussi de faire des progrès réels en ce qui concerne la réforme d'autres domaines des Nations Unies. Ces derniers devraient inclure le processus de choix du Secrétaire général, la réorganisation du Secrétariat, l'accent devant être mis

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

en particulier sur la responsabilité et les relations hiérarchiques, ainsi que sur la rationalisation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et du Bureau. La délégation de Saint-Vincent-et-Grenadines est consciente que le débat sur la restructuration est un processus continu qui exige une consultation soutenue avec les Etats Membres et leur participation la plus large possible. Nous appuyons le processus graduel et partageons l'opinion de ceux qui estiment que seules les propositions qui font l'objet d'un consensus devraient être soumises à l'Assemblée générale pour examen.

Saint-Vincent-et-Grenadines est vivement préoccupé par l'intensification du trafic international des drogues et des lourdes conséquences qui en découlent. Le trafic des drogues n'est pas un problème national isolé. Il dépasse toutes les frontières nationales et exige une coopération multilatérale renforcée.

Le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines a déclaré une guerre impitoyable aux trafiquants de drogues et à leurs alliés et se félicite de l'engagement accru de la communauté internationale de coopérer et collaborer aux efforts visant à mettre fin à la production, au trafic et à l'abus de stupéfiants illicites.

La protection de l'environnement est l'un des défis les plus importants de notre temps. La liste toujours plus longue des menaces est aujourd'hui bien connue : réchauffement global, désertification, déboisement et le volume croissant de déchets, pour n'en citer que quelques-unes. Ces phénomènes représentent une menace pour l'existence même de notre planète et exigent une réaction énergique au niveau mondial. A cet égard, nous appuyons pleinement la convocation d'une conférence extraordinaire des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992. Cette conférence doit mettre sur pied une stratégie internationale en se dotant des moyens de parvenir à un développement adapté à l'environnement dans tous les pays du monde.

De l'avis de ma délégation, la Conférence de Rio nous offre l'occasion unique de mettre au point des mesures globales concrètes de protection de l'environnement. La Conférence ne doit être ni un forum où l'on jette le blâme ni l'occasion pour certains de pontifier en cherchant à passer pour les plus performants en matière de protection de l'environnement. Si les nations

M. Peters (Saint-Vincent-et-Grenadines)

du monde peuvent convenir d'un programme d'ensemble de coopération internationale dans le domaine de la protection de l'environnement dans un cadre international englobant tous les aspects, y compris les priorités de développement des Etats insulaires de faible superficie, et les impératifs de développement durable à l'échelle mondiale, la Conférence de Rio fera date dans l'histoire de notre planète. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Pour terminer, j'aimerais prier instamment tous les Etats Membres de continuer à manifester une foi inébranlable dans cette institution. Les Nations Unies ne peuvent réussir dans leurs entreprises que si leurs Etats Membres le leur permettent. L'histoire nous a confié une lourde responsabilité, et au moment où nous abordons le XXI^e siècle, nous devons redoubler d'efforts afin de réaliser les buts et objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies : paix, sécurité, droits de l'homme et libertés fondamentales, coopération internationale et développement pour l'humanité tout entière.

M. ROGERS (Belize) (interprétation de l'anglais) : Nous abordons la période de l'après-guerre froide inspirés par l'esprit de la Charte des Nations Unies, où sont consacrés le droit à l'autodétermination des peuples, le respect des droits de l'homme et l'objectif ultime de la paix et la sécurité internationales. L'évolution récente vers une démocratisation politique en Europe de l'Est, et en fait à travers le monde entier, souligne l'aspiration de l'être humain à vivre dans un climat de paix, d'harmonie et de coopération. Elle fait naître l'espoir d'une société plus libre et d'un avenir plus clément pour les générations futures qui ne sont pas encore nées.

A côté de cette perspective de paix globale, dans certaines régions de la planète Terre les tragédies de la guerre sont terriblement évidentes, et la misère, la pauvreté, la faim, la maladie et le déclin économique déchirent le tissu social.

Les Nations Unies doivent répondre aux défis de cette époque de changements, conformément aux principes promulgués par la Charte des Nations Unies.

La délégation du Belize tient à rendre un hommage sincère à l'Ambassadeur Shihabi de l'Arabie saoudite pour son élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes sûrs que son

M. Rogers (Belize)

habileté diplomatique bien connue, qui l'a distingué au sein de cette famille des nations, permettra à nos délibérations d'être couronnées de succès. Mon gouvernement reconnaît le rôle joué par l'Arabie saoudite au sein de la Ligue des Etats arabes, de la Conférence islamique, du Mouvement des pays non alignés, et surtout de la communauté internationale.

Mon pays, le Belize, est fier, et je suis honoré, d'occuper le poste de vice-président pendant la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

M. Rogers (Belize)

Ma délégation salue M. Guido de Marco, de Malte, qui a présidé la quarante-cinquième session avec sagesse, énergie et dévouement au moment où le monde connaissait des mutations rapides.

Nous avons la plus haute estime pour le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui vient de notre région et qui continue de diriger cette organisation dynamique avec détermination et conviction à la recherche de la paix et de la coopération entre tous les peuples. Ses efforts de paix portent fruit dans de nombreuses régions du monde.

L'Organisation s'enrichit aujourd'hui de nouveaux Membres : la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée, les Etats fédérés de Micronésie et la République des Iles Marshall, ainsi que des trois Etats baltes que sont les Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. Nous les accueillons au sein de cette grande famille des nations et les encourageons à apporter leur contribution au progrès des principes des Nations Unies. Le Belize s'associe aux autres délégations qui les ont félicités à ce stade crucial de leur histoire et s'engage à les appuyer pleinement et à travailler en étroite collaboration avec les Etats nouvellement admis.

Il y a 45 ans, l'Organisation des Nations Unies a été créée pour assurer la paix et la sécurité internationales. Cette grande institution a tracé la voie que doivent suivre les sociétés qui respectent la personne humaine, offrent des possibilités égales et défendent la dignité de l'homme. Mais nous restons confrontés aux nouveaux défis et aux incertitudes qui émergent après des années de conflit. Notre intérêt universel réside dans notre recherche de paix, de liberté et de justice.

La quarante-sixième session de l'Assemblée générale se déroule au moment où l'affrontement entre les superpuissances s'est transformé en coopération, où un nouvel ordre mondial prend forme et où des réformes économiques remplacent les barrières commerciales et protectionnistes des économies industrialisées.

Il y a 10 ans, le Premier Ministre du Belize était ici dans cette salle lors de l'admission du Belize à l'Organisation. C'était un grand moment de la réalisation du droit du peuple bélizien à l'autodétermination. Après des années de lutte diplomatique, le Belize se trouve enfin devant la communauté

M. Rogers (Belize)

internationale en tant que pays indépendant doté d'une constitution qui proclame la suprématie de Dieu, la foi dans les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la volonté de promouvoir la paix, la sécurité et la coopération internationales entre tous les pays.

Cependant, un pays n'a pas accepté notre indépendance et notre souveraineté en raison d'un différend de longue date remontant à l'ère coloniale révolue. Une décennie est maintenant passée et le gouvernement civil au Guatemala a été remplacé par un autre.

En reconnaissant l'indépendance et la souveraineté du Belize, puis, il y a quelques semaines, le 11 septembre, en établissant des relations diplomatiques complètes avec ce pays, le gouvernement du Président Jorge Serrano a marqué le début d'un nouveau chapitre dans les relations entre nos deux pays. Cela annonce une nouvelle ère de relations fondée sur le respect mutuel, l'égalité, la dignité et la coopération.

La décision de mon gouvernement d'adopter une législation maritime qui étende notre mer territoriale à 12 milles tout en maintenant la mer territoriale de 3 milles existant actuellement dans les eaux du Belize élimine une source de frictions possibles et garantit l'accès du Guatemala aux Caraïbes. Nous sommes fermement convaincus que ce processus ouvre la voie vers la phase finale de réconciliation tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de nos deux pays.

Une mesure importante a été prise en faveur de la paix et de la stabilité dans notre région. Le climat propice à un développement accru et au progrès économique de notre peuple sera renforcé par cette approche pragmatique à la solution des différences qu'il nous reste à réconcilier. Le Belize est maintenant en mesure d'occuper la place qui lui revient en tant que pays des Caraïbes en Amérique centrale.

Mon gouvernement est heureux de l'accord auquel sont parvenues plusieurs délégations au cours de ce débat général. Compte tenu de cet accomplissement, nous nous engageons à continuer le processus de paix et d'intégration dans notre région et au-delà, conformément à l'Accord d'Esquipulas II.

Le vaste accord intervenu entre le gouvernement du Président Alfredo Cristiani et le FMLN, sous les auspices du Secrétaire général, révèle que des progrès dans la vie sociale et politique d'El Salvador peuvent aboutir à la fin de la guerre civile et, en fait, à la paix partout en Amérique centrale.

M. Rogers (Belize)

Le Gouvernement du Belize appuie la décision de l'Organisation des Etats américains (OEA) destinée à isoler la junte militaire qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu du Président Jean-Bertrand Aristide, d'Haïti. Mon gouvernement appuie également la résolution qui demande la suspension de l'assistance économique, commerciale, diplomatique et militaire à la junte militaire et le rétablissement intégral de la démocratie en Haïti.

En ce qui concerne une autre partie de notre région, le Belize voudrait que soient réconciliées les différences entre les Etats-Unis d'Amérique et la République de Cuba par des négociations pacifiques.

Ma délégation est encouragée par les initiatives prises en Afrique du Sud en vue de l'instauration d'une société non raciale. Nous sommes particulièrement heureux de la poursuite des négociations entre le Gouvernement sud-africain et l'African National Congress. Le Belize, toutefois, s'élève contre les structures raciales encore en place et appuie les appels déjà lancés par la communauté internationale pour qu'elles soient totalement éliminées et démantelées. Au seuil du XXI^e siècle, nous restons fermement convaincus que tous les hommes sont égaux. Les décennies de souffrances de la population noire de l'Afrique du Sud ne peuvent continuer. Le moment est venu de mettre un terme à cette tuerie insensée de nos frères et soeurs. Il est temps d'avoir une société où il soit possible de vivre à l'abri de la haine.

Le Moyen-Orient continue d'être instable et une source de grave préoccupation. Nous espérons sincèrement que les travaux de la conférence de paix qui doit se tenir ce mois-ci seront couronnés de succès, que le droit international sera respecté, que les aspirations du peuple de la région seront satisfaites et que les résolutions pertinentes des Nations Unies seront mises en oeuvre.

Le sort du peuple palestinien aggrave la situation déjà explosive qui sévit dans la région et nuit aux perspectives de paix et de justice. Son droit à une patrie doit être inscrit dans tous les accords dont le but est de trouver une solution durable au conflit arabo-israélien. Une fois de plus, il faut appliquer les principes fondamentaux de la Charte relatifs au règlement pacifique des différends et à l'autodétermination des peuples.

M. Rogers (Belize)

Nous manquerions à notre devoir si nous ne reconnaissions pas la noble tâche du Secrétaire général qui s'efforce inlassablement d'obtenir la libération des otages qui se trouvent encore au Liban. Nous prions pour qu'ils soient bientôt libérés.

Les enfants continuent d'être l'élément clef du développement social de nos sociétés. Il y a un an, la communauté internationale était réunie ici à l'occasion du premier Sommet des Nations Unies pour l'enfance afin d'encourager les stratégies destinées à assurer la survie, la protection et le bien-être des enfants. Il y a quelques semaines, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que, malgré les efforts encourageants déployés au début par les dirigeants mondiaux, le public devait encore montrer plus de vigilance pour que soient réalisés les 27 objectifs énoncés dans la Convention sur les droits de l'enfant.

M. Rogers (Belize)

Redoublons d'efforts et consacrons nos énergies à l'élimination de la faim et des problèmes sociaux qui menacent l'unité de la famille et la survie des générations futures. Décidons d'améliorer la qualité de la vie et d'éliminer totalement toute forme de discrimination contre les femmes, mères de nos enfants.

Le souci et la prise de conscience par l'opinion publique de la nécessité de protéger l'environnement se sont renforcés ces dernières années avec l'apparition d'un "patriotisme de la planète". Les travaux ont déjà commencé en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu au Brésil l'an prochain et qui examinera des questions comme le changement climatique et la diversité biologique. Le Belize se félicite des résultats de la deuxième Conférence sur le climat mondial et du Protocole de Montréal sur la diminution de la couche d'ozone, tout en étant conscient qu'il faut redoubler d'efforts pour empêcher la dégradation de l'environnement.

Pour que la Conférence de 1992 soit couronnée de succès et qu'un plan d'action soit adopté, il faudra que tous les pays du monde soient d'accord pour s'attaquer efficacement à la question de la dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources. La solution des problèmes communs que sont la pauvreté, la surpopulation et le manque de technique, alliés à celui de l'élimination des déchets industriels, exigera que l'on recoure à des méthodes nouvelles et novatrices ainsi qu'à d'autres mécanismes pour assurer la préservation de ce don de Dieu à l'humanité qu'est l'environnement.

Le Belize s'est attelé à la rude tâche qui est d'assurer la survie du patrimoine naturel de l'humanité. Mon gouvernement vient de mettre en place une législation impressionnante réglementant les activités nuisibles pour l'environnement, et prévoyant notamment la protection de la faune sauvage, la création de réserves et de parcs nationaux, une réglementation foncière et la lutte contre les pesticides. A cet égard, le Belize est fier de posséder sur son territoire le deuxième plus grand récif-barrière du monde. Sa préservation est vitale non seulement pour l'agrément des Béliziens mais parce que sa perte serait ressentie dans le monde entier. Nous avons besoin de l'aide internationale pour protéger ce patrimoine de l'humanité et la biodiversité qui en découle.

M. Rogers (Belize)

Dans le domaine social, les problèmes écologiques font partie intégrante de la vie nationale. Aujourd'hui, l'étude de ces problèmes fait partie des programmes scolaires.

Nos efforts pour relever ce défi mondial doivent dépasser les frontières politiques. Le Belize a donc défini une politique de l'environnement cohérente avec celle des autres pays des Caraïbes qui partagent des préoccupations écologiques semblables.

La préoccupation face à la production, au trafic et à l'abus des drogues ne cesse de croître dans la communauté mondiale à mesure que ce fléau devient l'une des principales causes de criminalité et de destruction dans nos sociétés. Ce fléau qui frappe sans discrimination par-delà les frontières doit être traité collectivement. Au Belize, mon gouvernement s'emploie par tous les moyens à lutter contre les stupéfiants et les substances psychotropes et contre les trafiquants. Le Belize a également passé des accords avec les Etats-Unis d'Amérique et le Mexique pour combattre la menace qu'ils représentent pour l'humanité. Le Belize demande que des mesures concertées soient prises pour éliminer la production et l'utilisation des stupéfiants. Nous nous félicitons vivement de la création du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et de ses objectifs.

S'agissant de l'économie mondiale, le Belize est l'un des rares pays de notre hémisphère qui bénéficie d'une croissance économique saine. La situation économique des autres pays en développement s'est détériorée malgré un accroissement notoire des échanges internationaux. Ces dernières années, il y a eu une nette augmentation des investissements étrangers directs, mais la part revenant aux pays en développement s'est réduite.

La crise de la dette a imposé un fardeau supplémentaire aux économies des pays en développement qui enregistrent une sortie nette de capitaux. La dette extérieure des pays en développement a atteint le niveau stupéfiant de 1 200 milliards de dollars. Ceci a eu pour conséquence de favoriser l'instabilité, d'accroître la pauvreté et la misère et de détériorer de façon générale la qualité de la vie.

Le meilleur moyen de relancer la croissance économique est d'avoir un système commercial dynamique permettant l'exportation des produits en provenance des pays en développement vers les marchés des pays industrialisés.

M. Rogers (Belize)

le réaménagement de la dette, l'accroissement des prêts et l'augmentation des courants d'investissements étrangers. Les pays créditeurs ont le devoir d'allouer des ressources financières plus importantes au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale si l'on veut transformer les économies des pays pauvres. Il faut que la communauté internationale finance le développement pour aider les économies des petits Etats pauvres.

Nous sommes encouragés par les efforts de la communauté internationale qui exerce des pressions pour que les accords d'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soient couronnés de succès.

La définition d'un nouvel ordre mondial en cette période d'après-guerre froide nous donne une nouvelle occasion d'éliminer les causes anciennes de la guerre. Il faut maintenant s'attaquer sérieusement à la faim, la pauvreté, la maladie, l'analphabétisme et à la question de la justice sociale. La révolution de l'information et de la communication ne sert qu'à apprendre aux pauvres et aux malades qu'il existe des médicaments et des soins qu'ils n'auront jamais les moyens de s'offrir. Il devient urgent maintenant de faire bénéficier des techniques médicales de pointe tous les peuples, où qu'ils se trouvent. Il est démoralisant pour nous d'apprendre par les magazines et la télévision par satellite qu'il existe des techniques très modernes dont nous ne pourrions jamais espérer bénéficier.

Les événements qui se sont produits en Union soviétique nous ont montré que les forces de l'oppression ne peuvent pas conquérir l'esprit indomptable de l'homme. Voici venue l'ère de la démocratie et de la prise du pouvoir par le peuple partout dans le monde. La glasnost doit s'accompagner de la perestroïka pour que les peuples en tirent pleinement parti. La démocratie doit aller de pair avec un développement économique durable pour que la qualité de la vie puisse s'améliorer.

La démocratie ne peut s'épanouir du seul fait du développement économique. Il faut accorder davantage d'attention à la réduction des armements et au désarmement. Une plus grande vigilance en ce qui concerne la réduction des armes nucléaires et un plus fort appui au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de la part de la communauté internationale seraient susceptibles d'entraîner finalement l'élimination des

M. Rogers (Belize)

armes de destruction massive. A cet égard, le Belize se félicite de la récente initiative du Président Bush visant à réduire encore davantage les arsenaux nucléaires et de la réaction du Président de l'Union soviétique, M. Gorbatchev, qui a décidé de procéder à des réductions similaires.

La réduction des dépenses militaires estimées à 1 000 milliards de dollars doit être une priorité des pays en développement.

Les changements radicaux que connaît le monde suscitent de nouvelles exigences quant au rôle et à l'action des Nations Unies. Le climat actuel est bien différent de celui qui prévalait il y a 45 ans lorsque les Nations Unies ont été créées pour répondre à la rivalité entre les superpuissances. Pour agir plus efficacement compte tenu de ces nouvelles circonstances, il convient de réformer et de renforcer l'Organisation des Nations Unies afin que les décisions prises reflètent bien la volonté de la majorité des Etats Membres. L'Assemblée générale est donc l'instance où chacun de ces Etats Membres dispose équitablement d'une voix pour voter.

Nous espérons que nous trouverons au sein de cette instance la force de relever les défis d'un nouvel ordre mondial. Que Dieu bénisse nos efforts.

La séance est levée à 12 h 20.